

DIPLOME INITIATEUR PUBLIC PENITENTIAIRE

Version mai 2018

OBJECTIFS : donner les bases de l'encadrement collectif d'un public spécifique issu du milieu pénitentiaire.

CADRE GENERAL

Conditions d'accès des stagiaires à la formation

Age minimum	Exigences préalables	Vérifications des exigences préalables
18 ans révolus au début du module (pas de dérogation*)	<ul style="list-style-type: none"> Licence FFBaD. Titulaires de l'Animateur Bénévole 2 Adultes ou Jeunes ou équivalent. Titulaires de l'Entraîneur Bénévole 1 ou équivalent. Titulaire d'une carte professionnelle. Pour tout autre profil, une demande motivée doit être adressée à lalla.talhaoui@ffbad.org 	<ul style="list-style-type: none"> Poona pour licence active. Présentation du diplôme EB1 ou d'un AB2 (Jeunes ou Adultes) ou de son équivalent ou de tout autre qualification professionnelle

Procédures d'autorisation préalables à la mise de la formation

Demande	Mise en œuvre	Autorisation et validation
FFBaD	FFBaD	FFBaD

Conditions de mise en œuvre

Volumes horaires	Encadrement et niveau de qualification de l'encadrement
15h en centre	Formateurs FFBaD et formateurs associés.

Condition(s) de validation

Lieu	Modalités	Evaluateurs
Lieu de la formation	Validation par le responsable de la formation.	Le diplôme est attribué par la FFBaD et adressé par voie postale aux stagiaires.

FORMABAD, secteur formation de la FFBaD

Code APE 94 99Z – N° SIRET 331 733 840 000 44 – Organisme de formation professionnelle déclaré N° 11 93 04 20 293 – habilitée par arrêté N° 0830 7964 du 15 décembre 2008

FFBaD - 9-11 avenue Michelet 93583 Saint-Ouen Cedex – Téléphone 01 49 45 07 07 – Télécopie 01 49 45 18 71
Email : formation@ffbad.org – Site internet : www.ffbad.org

CADRE PEDAGOGIQUE

Chaque diplôme ou module de formation composant la filière de formation fédérale des techniciens de la FFBaD vise des compétences ou connaissances issues de trois domaines :

1. La connaissance et la prise en compte des publics
2. Les aspects tactico-techniques du badminton et la mise en œuvre de séances
3. L'environnement institutionnel du badminton et la démarche de projet

Ces trois domaines sont issus de ceux des fiches RNCP des diplômes professionnels délivrés par le Ministère chargé des sports, notamment les DEJEPS et DESJEPS, permettant une mise en perspective pour les formateurs et les stagiaires depuis le MODEF jusqu'au DESJEPS (voir le tableau des compétences des encadrants sportifs dans le livret du formateur).

INITIATEUR PUBLIC PENITENTIAIRE :

DOMAINE de COMPETENCE 1 : Connaissance et prise en compte des publics

1.1 : Etre capable de définir les caractéristiques des publics du badminton et de son club

Contenus de formation	Détails
<ul style="list-style-type: none">• S'approprier les caractéristiques spécifiques du public pénitentiaire	<ul style="list-style-type: none">○ Les différentes populations carcérales.○ Les différents types de détenus.

DOMAINE de COMPETENCE 2 : Aspects tactico-techniques du badminton et mise en place de séance

2.1 : Etre capable de mettre les joueurs en activité

Contenus de formation	Détails
<ul style="list-style-type: none">• Adapter la pédagogie à ce public	<ul style="list-style-type: none">○ Qu'est-ce que la pédagogie ?○ Appréhender les contenus à transmettre.○ Appréhender la notion de différences des publics et donc d'approches différentes.○ Comment transmettre ?○ Un discours adapté○ Une mise en place matérielle efficace.
<ul style="list-style-type: none">• La consigne	<ul style="list-style-type: none">○ Qu'est-ce qu'une consigne performante ?
<ul style="list-style-type: none">• La notion d'objectif pédagogique	<ul style="list-style-type: none">○ Qu'est-ce qu'un objectif pédagogique ?○ Comment le formuler ?
<ul style="list-style-type: none">• Notion sur l'échauffement	<ul style="list-style-type: none">○ Les bases de l'échauffement : Intérêt social, intérêt mental, intérêt physique.

FORMABAD, secteur formation de la FFBaD

Code APE 94 99Z – N° SIRET 331 733 840 000 44 – Organisme de formation professionnelle déclaré N° 11 93 04 20 293 – habilitée par arrêté N° 0830 7964 du 15 décembre 2008

FFBaD - 9-11 avenue Michelet 93583 Saint-Ouen Cedex – Téléphone 01 49 45 07 07 – Télécopie 01 49 45 18 71
Email : formation@ffbad.org – Site internet : www.ffbad.org

2.2 : Etre capable de conduire une séance d'animation

Contenus de formation	Détails
<ul style="list-style-type: none">• L'environnement matériel préalable à l'encadrement pédagogique du badminton avec ce public.	<ul style="list-style-type: none">○ L'aménagement matériel spécifique.
<ul style="list-style-type: none">• Mettre en place une séance d'initiation avec ce public	<ul style="list-style-type: none">○ Les principes d'organisation d'une séance avec ce public : formes de travail, aménagement matériel, gestion du temps, chronologie, rythme de la séance, sécurité ?○ Quels objectifs peut-on mettre en place avec ce public ?○ Les aspects pédagogiques spécifiques avec ce public.
<ul style="list-style-type: none">• Appréhender les aspects physiques du badminton avec ce public	<ul style="list-style-type: none">○ Les exigences physiques du badminton au regard de ce public.○ Comment adapter la séance pour garantir l'intégrité physique du public pendant la pratique de l'activité ?
<ul style="list-style-type: none">• L'observation spécifique avec ce public	<ul style="list-style-type: none">○ Que peut-on particulièrement observer avec ce public ?

DOMAINE de COMPETENCE 3 : environnement institutionnel du badminton et démarche de projet

3.1 : Etre capable de présenter le profil de son club et le resituer dans son environnement

Contenus de formation	Détails
<ul style="list-style-type: none">• Appréhender la pratique sportive du public pénitentiaire dans son environnement	<ul style="list-style-type: none">○ Les cadres habituels de la pratique sportive de ce public.
<ul style="list-style-type: none">• Appréhender l'environnement institutionnel du public pénitentiaire	<ul style="list-style-type: none">○ Les différents types d'établissement.○ Règlementation de la pratique sportive en milieu carcéral.